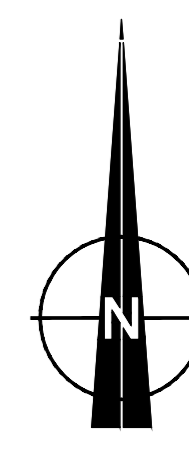


# Commune de DAGNEUX

## Orientations d'aménagement et de programmation graphiques

5.1 Approuvé le : 20.09.1991  
Révision n°1 approuvée le : 27.06.1997  
Révision n°2 prescrite le : 21.11.2008  
Révision n°2 approuvée le : 10.01.2014

Alain et Renaud GERGONDOT Architecte libéraux LYON



0 50 100 200 m  
Echelle : 1 / 2 000 °

### LÉGENDE

- Périmètre des orientations d'aménagement et de programmation
  - 1** Numéro des orientations d'aménagement et de programmation
  - Voie et cheminement modes doux
  - Espaces communs
  - Cheminement modes doux
  - Bande inconstructible
  - Clôtures permettant le passage de la faune
  - Front bâti continu le long de la voie
  - Accès interdits sur la voie
  - Ligne d'implantation des constructions
  - Aménagement de carrefour
  - Boissements existants à préserver
  - Boissements à planter
  - Ouvrage hydraulique de surface de type noue enherbée, fossé...
  - Clôture anti-bruit végétalisable
- 15/20** Valeurs minimales et maximales approximatives, en nombre de logements par hectare, de la densité moyenne de tous les programmes de logements, applicables dans l'intégralité de toutes les zones 1AU et lors de leur ouverture à l'urbanisation, de toutes les zones 2AU.

